



HAL
open science

Master Sciences de la vie et de la matière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de la vie et de la matière. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02040426

HAL Id: hceres-02040426

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040426v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences de la vie et de la matière

de l'Université de Cergy-Pontoise -
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences de la vie et de la matière

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150008109

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Cergy Pontoise, Cergy Pontoise.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences de la vie et de la matière* comprend sept spécialités : *Chimie fine, polymère, analyse ; Contrôle qualité ; Biochimie des matériaux et du vivant ; Biochimie des macromolécules et interactions cellulaires ; Prévention et gestion du risque chimique ; Ingénierie technico commerciale en solutions globales scientifiques ; Synthèse et conception de molécules bioactives.*

Seules les spécialités *Biochimie des matériaux et du vivant* (BIOMAT, orientation professionnelle) et *Biochimie des macromolécules et interactions cellulaires* (BIOMIC, orientation recherche) sont proposées à l'évaluation. Elles visent la formation de cadres pour l'industrie (BIOMAT) ou une poursuite en doctorat (BIOMIC). Le devenir des cinq autres spécialités n'est pas spécifié.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est de nature pluridisciplinaire, fortement orientée vers les sciences des biomatériaux et leurs applications dans le domaine de la santé. Elle comporte des enseignements en biologie (cellulaire et moléculaire), en



biochimie et en physicochimie. Les objectifs de la formation sont bien identifiés et apparaissent dans les fiches de compétences spécifiques : poursuite en doctorat (BIOMIC) ou insertion professionnelle au niveau cadre (BIOMAT).

La première année (M1) est commune aux deux spécialités. Elle comprend 551 heures d'enseignement en présentiel, dont 26 heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs. Un stage en M1 est conseillé (1 à 3 mois), mais il n'est pas obligatoire. En année de spécialisation (M2), une très forte mutualisation est conservée entre les deux spécialités, atteignant 85 % des enseignements théoriques pour la spécialité BIOMIC (sur une durée de 170 heures), et environ 45 % pour la spécialité BIOMAT (360 heures). Une disparité importante existe entre ces deux spécialités, au niveau des volumes horaires. Un stage de 6 mois est obligatoire. Il n'y a pas de volonté exprimée d'ouvrir la formation à l'alternance, en particulier pour la spécialité BIOMAT. Le contenu des unités d'enseignement (UE) n'est pas indiqué dans le dossier, en M2 comme en M1. L'évaluation des UE se fait par contrôle continu en accord avec la politique générale de l'établissement.

L'acquisition de compétences additionnelles et préprofessionnelles n'est déclinée que pour la spécialité BIOMAT. En M1, il existe une UE *Personnalisation du parcours* apportant trois crédits, mais les modalités de son évaluation ne sont pas précisées. Il n'y a pas d'UE concernant la personnalisation du projet professionnel ou la formation à la recherche, ni en M1 et ni en M2. La validation des acquis « professionnels » durant le stage est réalisée en M2 BIOMAT via une fiche d'évaluation remplie par l'entreprise d'accueil et en M2 BIOMIC par une fiche d'évaluation, plus succincte, remplie par le laboratoire d'accueil. En M2 BIOMAT, un enseignement de langue anglaise est proposé, ainsi qu'une UE de 60 heures de préparation à la vie professionnelle. Les étudiants de la spécialité BIOMAT peuvent se présenter à la certification TOEIC.

Le recrutement en M1 et M2 se fait sur dossier (complété par un entretien, pour les M2). Il est assuré par une commission pédagogique dont la composition n'est pas indiquée. Les étudiants du M1 (43 à 54 selon les années) proviennent essentiellement des licences de biologie et de biochimie de l'université de Cergy. Sur les 13 à 20 étudiants de M2 BIOMAT et BIOMIC inscrits chaque année, de 2008 à 2012, seuls 2 à 3 provenaient d'un M1 autre que le M1 correspondant. Le dossier n'indique pas la mise en place d'équivalences ou de passerelles pour les étudiants de santé. Le taux d'abandon en M1 est faible. Il n'est pas indiqué pour les étudiants de M2. Un pourcentage restreint d'étudiants de M1 (40 %) est admis en M2, où le taux de réussite est de 100 %, ce qui est le résultat d'un recrutement très sélectif au niveau du M2.

Le positionnement de la mention la situe dans le thème « Etude des matériaux et Sciences expérimentales » proposé par l'établissement, l'un de ses quatre axes majeurs de recherche. En associant trois disciplines fondamentales (chimie, biologie, physique) autour des biomatériaux et des biomolécules, la formation s'affiche comme originale et unique aux niveaux régional et national. Il convient toutefois de noter l'existence de plusieurs formations voisines : à l'Université Paris-Sud, spécialité *Ingénierie des biomolécules* de la mention *Biologie-santé* ; à l'Université Paris Descartes, spécialité *Ingénierie des biomolécules* au sein d'une mention *Sciences du médicament* et spécialité *Biomécanique et biomatériaux* au sein d'une mention *Bioingénierie* ; à l'Université Paris Diderot, spécialité *Biomolécules et thérapeutiques* au sein du master *Biochimie, cellule, cibles thérapeutiques* ; et à l'université Paris-Nord 13, spécialité *Biomatériaux* au sein du master *Chimie, ingénierie de la santé, biomatériaux*. La spécialité BIOMIC est rattachée à l'école doctorale (ED) 417 *Sciences et ingénierie* de Cergy-Pontoise. Elle est essentiellement adossée aux équipes de recherche locales EA 1391 (Relations matrice extracellulaire - cellules) et EA 2528 (Laboratoire de physico-chimie des polymères et des interfaces), auxquelles s'ajoutent pour les stages, des laboratoires nationaux et internationaux (35 sont identifiés). La concrétisation de cet adossement dans le fonctionnement de la mention n'est pas détaillée dans le dossier déposé par l'établissement. La spécialité BIOMAT est immergée dans un environnement favorable de PME innovantes constitué de 38 entreprises partenaires. Il n'est pas fait état de co-habilitation. Aucune information n'est donnée sur l'ouverture internationale de la mention, que ce soit pour le nombre d'étudiants étrangers inscrits ou le nombre d'étudiants ERASMUS. Cependant, il est signalé, mais sans précision, la possibilité pour les étudiants des deux spécialités d'être accueillis dans des structures situées à l'étranger.

Les données concernant le devenir des étudiants diplômés sont le résultat d'enquêtes conduites par l'université et/ou les responsables de la formation. Seule une faible proportion de diplômés semble avoir répondu aux enquêtes : cinq à sept étudiants chaque année, pour les diplômés de M2, avec trois à quatre poursuites en doctorat et une à trois insertions professionnelles directes. Cette insuffisance de réponses ne permet pas une interprétation fine du devenir des étudiants. Il est surprenant et regrettable qu'aucun commentaire ne soit ajouté dans le dossier fourni par l'établissement sur l'ensemble de ces valeurs. Seul est mentionné qu'une « grande proportion des étudiants est gardée en CDI dans l'entreprise où ils ont été accueillis », mais aucun élément chiffré n'est apporté pour étayer cette affirmation.

Le dossier présenté à l'évaluation est souvent lacunaire et insuffisamment précis, témoin d'un déficit global dans le pilotage de cette mention. L'équipe pédagogique de la mention réunit 24 enseignants-chercheurs de l'Université de Cergy Pontoise et 23 enseignants extérieurs à l'établissement, parmi lesquels des intervenants issus du secteur privé. Elle bénéficie de l'appui d'un secrétariat. La répartition des enseignants entre le M1 et les M2 n'est pas



indiquée. Il est fait état d'un conseil de perfectionnement, réuni annuellement, qui associe, en proportion non précisée, des enseignants universitaires et des représentants du monde professionnel. Il n'est pas rapporté la participation de représentants étudiants à ce conseil, ni de représentants des diplômés du master. Un portefeuille de compétences est présenté en détail pour chacune des deux spécialités. Les fiches RNCP sont très complètes pour les deux certifications.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à partir d'une fiche d'évaluation qui semble peu attractive et dont les résultats globaux ne sont pas présentés. En dehors du changement de nom d'une spécialité et de l'accroissement de la mutualisation entre elles, le dossier présenté, trop succinct, ne permet pas une évaluation précise des changements apportés à la formation depuis sa dernière évaluation par l'AERES. Une autoévaluation de la mention a été réalisée, mais selon des modalités non mentionnées. Il n'y a pas d'analyse points forts / points faibles de son fonctionnement.

Les perspectives d'évolution présentées pour la mention sont, outre le maintien d'un M1 unique pluridisciplinaire, la fusion des deux spécialités existantes et leur inclusion dans un cursus master en ingénierie (CMI) orienté vers la biotechnologie et les biomatériaux pour la santé, à orientation indifférenciée (recherche et professionnelle). Les responsables de la formation envisagent d'enrichir ce cursus par l'adjonction de nouveaux parcours en biochimie cellulaire et moléculaire et en biologie de la cicatrisation. Enfin, est proposée l'utilisation du réseau des anciens pour le suivi des étudiants.

- Points forts :
 - Une formation pluridisciplinaire répondant à des besoins industriels émergents, dans un domaine de recherche affiché comme prioritaire par l'établissement.
 - Une organisation générale bien adaptée, avec un M1 commun et deux M2 fortement mutualisés.
 - Un nombre d'étudiants stable.

- Points faibles :
 - Dossier très lacunaire, rendant particulièrement difficile son évaluation.
 - Déficit de pilotage, se traduisant notamment par un manque d'indicateurs analytiques.
 - Résultats apparemment décevants quant à la poursuite en doctorat et à l'insertion professionnelle.
 - Pas de précision sur le contenu des UE et sur la formation à la recherche.
 - Pas de politique affirmée de relations et d'échanges internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est essentiel que le pilotage de cette formation soit renforcé, avec constitution d'un conseil de perfectionnement plus ouvert, incluant des étudiants et des représentants de l'administration. Ses objectifs prioritaires devraient être la réalisation d'un suivi efficace du fonctionnement de la mention, fournissant des indications fiables sur la poursuite en doctorat et l'insertion professionnelle des diplômés. Le projet de réunir les éléments de la formation en un ensemble indifférencié recherche et professionnel doit être encouragé. Compte tenu de l'implantation socio-économique favorable dans laquelle se trouve la formation, ses responsables devraient étudier la mise en place de l'alternance. Il serait également important d'envisager l'ouverture nationale et internationale de la formation, afin de renforcer son attractivité. L'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être renforcée en améliorant la fiche d'évaluation existante pour la rendre plus attractive et surtout interactive. Il serait souhaitable de renforcer les compétences préprofessionnelles. Ainsi, au niveau du M1, le stage optionnel mériterait d'être évalué et le projet professionnel de l'étudiant nécessiterait une meilleure lisibilité. Au niveau du M2 orienté recherche (BIOMIC), il serait souhaitable d'incorporer un ou plusieurs modules de formation à et par la recherche. Enfin, une attention plus grande devrait être portée à la rédaction du dossier.

Evaluation par spécialité

Biochimie des matériaux et du vivant (BIOMAT)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy Pontoise, Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité BIOMAT (*Biochimie des matériaux et du vivant*) a pour finalité la formation de cadres supérieurs pour l'industrie dans le domaine des biomatériaux en lien avec la santé humaine. C'est une formation professionnalisante présentant une vision large et interdisciplinaire de la biologie cellulaire et macromoléculaire. La variété des compétences acquises permet aux diplômés de contribuer à la conception, l'exploitation ou à la commercialisation de biomatériaux et de dispositifs de santé.

- Appréciation :

Il convient de souligner que le dossier présenté par l'établissement ne comporte pas de partie spécifiquement dévolue à cette spécialité. Les données évaluées sont donc limitées à celles décrites dans le dossier de la mention de master.

L'objectif de la spécialité est de permettre aux étudiants d'intégrer directement le monde socio-économique. Des unités d'enseignement (UE) spécifiques telles que l'anglais, la communication, la gestion de projet et l'assurance qualité font donc partie intégrante du cursus qui comprend un volume horaire de 360 heures. La présence d'une UE de 100 heures sur un projet tuteuré est un élément qui concourt à la formation professionnelle, bien que son contenu ne soit pas détaillé. Un stage de six mois en entreprise est obligatoire, ce qui est en bonne adéquation avec l'exigence d'un M2 professionnalisant. Les heures d'enseignement portant sur le contenu technique et scientifique sont mutualisées avec l'autre spécialité du master (BIOMIC). Il n'y a pas de particularité originale dans les modalités d'enseignement : pas d'alternance, pas de cours à distance et les seuls échanges internationaux sont au niveau de stages possibles dans des entreprises étrangères. Il est indiqué dans le dossier la création d'un diplôme d'université international *Biomatériaux pour la santé*, à la rentrée 2012, mais aucun élément n'est fourni quant à son fonctionnement et son interaction avec la spécialité.

Le dossier fournit très peu d'informations sur le devenir des diplômés qui ont pourtant vocation à intégrer directement la vie active après leur formation. On ne peut que constater la faiblesse du système de suivi des étudiants. Les PME qui accueillent les stagiaires sont impliquées dans la formation, mais on ne connaît pas le nombre ni le type d'embauches à la sortie des stages.

Il n'apparaît pas de pilotage spécifique de la spécialité par rapport à la mention, seule la liste des intervenants au niveau de la mention est fournie. Les effectifs exacts d'étudiants inscrits dans cette spécialité ne sont pas communiqués, mais semblent assez faibles (16 à 25 étudiants inscrits par an pour l'ensemble des 2 spécialités). Il existe un conseil de perfectionnement qui fait le lien entre la formation et l'industrie et intègre aussi les composantes du volet recherche, mais sa composition et ses attributions ne sont pas présentées. Une fiche d'évaluation des enseignements par les étudiants existe. Cependant, son efficacité semble limitée au vu du faible nombre de retours de la part des étudiants diplômés (de 5 à 7 par an).



- Points forts :
 - Bonne adéquation de la formation avec les besoins industriels.
 - Bonne intégration dans le tissu socio-économique.

- Points faibles :
 - Pilotage de la spécialité insuffisamment décrit et n'apparaissant pas spécifique par rapport à la mention.
 - Nombre d'étudiants inscrits semblant assez faible, ce qui est décevant pour une spécialité qui devrait être plus attractive.
 - Suivi des étudiants et l'évaluation des enseignements peu efficace.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est indispensable que la spécialité mette en place un pilotage spécifique et que le dossier bénéficie d'une présentation plus lisible et plus détaillée. Compte tenu de l'intérêt de la formation, qui s'inscrit dans un environnement socio-économique favorable, une ouverture en alternance devrait être envisagée.



Biochimie des macromolécules et interactions cellulaires (BIOMIC)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité BIOMIC (*Biochimie des macromolécules et interactions cellulaires*) présente une finalité recherche sur des sujets en cohérence avec les axes prioritaires définis par l'établissement. Elle propose la formation d'étudiants aptes à poursuivre en doctorat en acquérant des compétences centrées sur une vision interdisciplinaire en biochimie et biologie, en particulier dans le domaine de la santé humaine. Des spécialisations sont possibles autour des biomatériaux et de la physiopathologie cellulaire.

- Appréciation :

Il convient de souligner que le dossier présenté par l'établissement ne comporte pas de partie spécifiquement dévolue à cette spécialité. Les données évaluées sont donc limitées à celles décrites dans le dossier de la mention de master.

Le premier objectif de la spécialité est la formation à la recherche, or il n'y a pas de module d'enseignement dédié. Ce n'est qu'au cours du stage de six mois que l'étudiant aborde le monde de la recherche. Les enseignements transversaux tels que les langues, la définition du projet professionnel de l'étudiant et la formation par la recherche sont peu abordés. Le volume horaire dévolu aux enseignements en présentiel n'est que de 170 heures. Il n'y a pas de particularité originale dans les modalités d'enseignement : pas d'alternance, pas de cours à distance, ce qui pourrait être indiqué, s'agissant d'une spécialité orientée vers la recherche. Les seuls échanges internationaux évoqués concernent les stages, possibles dans les unités de recherche étrangères qui sont en nombre conséquent (11). La présence d'options permet à l'étudiant la personnalisation de son parcours. La participation des équipes de recherche à la formation des étudiants n'est pas présentée de façon détaillée.

Les effectifs exacts d'étudiants inscrits dans cette spécialité ne sont pas communiqués, mais semblent assez faibles (16 à 25 étudiants inscrits par an pour l'ensemble des deux spécialités). Il y a apparemment un nombre de postulants supérieur à celui retenu, mais le ratio exact pour la spécialité n'est pas mentionné. Le taux de réussite est proche de 100 %. L'insuffisance du suivi des étudiants et l'absence de données précises sur ce sujet rendent difficile l'appréciation de la poursuite en doctorat. Il semble cependant que cette dernière soit décevante : de l'ordre de un étudiant sur cinq inscrits dans la spécialité poursuivent effectivement en doctorat.

Il n'y a pas de pilotage spécifique pour cette spécialité. La liste des membres de l'équipe pédagogique est donnée pour l'ensemble de la mention, sans précision sur la répartition ni entre M1 et M2 et entre les deux spécialités. En volume, il y a peu d'heures en présentiel qui sont assurées par des intervenants extérieurs (36 heures par an).

- Points forts :

- Réseau de laboratoires d'accueil important, y compris à l'étranger.
- Forte adéquation de la formation aux axes prioritaires de recherche de l'établissement.
- Options permettant aux étudiants de personnaliser leurs parcours.



- Points faibles :
 - Pilotage de la spécialité insuffisamment décrit et n'apparaissant pas spécifique par rapport à la mention.
 - Absence de module de formation par et à la recherche.
 - Poursuite en doctorat apparemment décevante.
 - Evaluation des enseignements qui n'est pas suffisamment efficace.
 - Nombre d'inscrits semblant assez faible.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est indispensable que la spécialité mette en place un pilotage spécifique qui permettra la présentation d'un dossier plus complet et plus détaillé. Le regroupement annoncé des deux spécialités du master devrait s'accompagner d'un renforcement de l'apprentissage de la recherche afin d'accroître l'orientation des étudiants vers la poursuite en doctorat.



Observations de l'établissement

Identité de la formation

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy Pontoise – UCP

Mention : Sciences de la vie et de la matière (SVM)

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150008109

Réponses aux remarques sur la mention SVM et les spécialités BIOMAT (professionnalisant) et BIOMIC (recherche) :

Les responsables ont pris bonne note des remarques de l'AERES. Ils précisent que la mention SVM a fait l'objet de deux dossiers dont un seul a été expertisé. Ils regrettent de n'avoir pas fourni tous les documents qui semblaient souhaités, suivant en cela les recommandations internes à leur UFR. Les fiches pédagogiques sont évidemment disponibles, qui détaillent les contenus des enseignements et les implications des membres de l'équipe pédagogique à chaque niveau.

Situation au cours du quadriennal passé :

Depuis deux ans, les étudiants des deux spécialités se sont vu proposer des enseignements de pré-professionnalisation et d'anglais avec passage de TOIC (facultatifs pour la spécialité recherche). Depuis plusieurs années, ils ont également participé à des conférences extérieures (colloques) avec le soutien financier du département.

Le suivi des étudiants s'avère effectivement assez difficile et nécessitera la mise en place d'outils supplémentaires.

Situation pour le contrat futur :

La fusion prévue des deux spécialités en un master unique, professionnalisant et recherche, BIOSAN, déjà préparée, répond en très grande partie aux remarques de l'AERES. Ce master BIOSAN devant être intégré à un cursus master en ingénierie (CMI Biotechnologies), il a déjà fait l'objet d'une évaluation très poussée en 2013.

La mise en place d'un cursus CMI a également permis de faire reposer la spécialité non plus sur deux laboratoires internes à l'université, mais sur un consortium de laboratoires locaux (EA 1391, EA 2528, UMR CNRS 8029, UMR CNRS 8051), régionaux (UMR CNRS 7052, UMR INSERM nationaux (UMR INSERM 1096) et internationaux (Universités Yale, Laval), partenaires de la formation. Le volet international se trouve donc beaucoup plus construit pour le prochain contrat, certaines universités étrangères (Brésil, Mexique,) ayant manifesté leur volonté de rejoindre le consortium.

Dans le cadre du CMI, un conseil de perfectionnement élargi est mis en place regroupant des industriels, des universitaires, des étudiants. Il est possible d'y adjoindre des personnels administratifs qui prendraient en charge le suivi des étudiants diplômés.

Des outils nouveaux sont élaborés au niveau de l'établissement, qui devraient favoriser le suivi des diplômés (remise des diplômes, adresses électroniques personnelles au lieu des adresses universitaires, association des anciens étudiants, ...).

Le stage de M1 (10 semaines) est inscrit dans la nouvelle maquette et fait l'objet d'une évaluation et de crédits.

Le master BIOSAN faisant partie d'un cursus CMI, devrait attirer une vingtaine d'étudiants par cette voie auxquels s'ajouteront les étudiants recrutés sur dossier à partir des licences internes et externes qui forment l'effectif actuel.

Commentaires sur la non-évaluation du master mention « Chimie Fine, Polymères et Analyse »

Le dossier de la mention SVM qui a été remonté à l'agence ne comportait qu'une seule des deux parties, à savoir celle de la biologie. Concernant la seconde partie, celle de la chimie, le dossier a bien été préparé mais il n'y a pas eu de fusion de ces deux dossiers préparés séparément. Ceci explique que les experts n'aient pu expertiser les spécialités de chimie.

Cette nouvelle mention résulte de la restructuration de la mention « Science de la Vie et de la Matière » (SVM) faisant suite au nouveau découpage par la DGESIP des (sous-)domaines scientifiques qui a fait que la *chimie* et la *biologie, santé* émargent aujourd'hui dans des domaines disciplinaires différents (ST4 et SVE1, respectivement). La mention CFPA qui était proposée à l'évaluation regroupait 3 des 7 spécialités précédemment dans la mention SVM : *Chimie Fine, polymères, analyse* (CFPA – master Recherche); *Contrôle Qualité* (CQ – master professionnel en alternance) et *Ingénierie technico-commerciale en solutions globales scientifiques* (ITC – master professionnel en alternance). Les deux autres spécialités, proposées à l'ouverture lors de la précédente évaluation AERES, n'ont pas été ouvertes au cours de ce contrat (*Prévention et gestion du risque chimique* et *Synthèse et conception de molécules bioactives*).

Pour le contrat à venir, il est envisagé de conserver :

- le Master 1 « Chimie Fine, Polymères et Analyse » (CFPA) commun aux Master 2 suivants :
 - M2 Professionnel en alternance : Contrôle/Qualité
 - M2 Professionnel en alternance : Ingénierie Technico-commerciale en solutions globales scientifiques
 - M2 Recherche (ex-CFPA) qui devient « Chimie macromoléculaire et moléculaire pour la santé et l'énergie » avec un parcours « santé » et un parcours « énergie ».

Le CMI « chimie » qui ouvre en septembre 2014 s'appuie sur le master 1 CFPA et le master 2 Recherche.



JL Bourdon
VP en charge de la formation